

L'AFER REVELE SES TAUX : DOUBLE ANNONCE DE SON PRESIDENT

2,22% net pour le Fonds Garanti en Euro et 3,50% net pour le taux du PERin

Communiqué de Presse – Paris, le 17 janvier 2024

« On ne donne pas ce qu'on veut pour briller. On donne ce qu'on peut pour assurer dans le temps la sécurité de notre épargne », vient de déclarer Gérard Bekerman, Président de l'Afer. À l'occasion de la traditionnelle conférence de presse annuelle de l'Association il a dévoilé ce jour **le taux de rendement du Fonds Garanti en euros pour l'année 2023 qui s'élève à 2,22% net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux.**

La hausse du taux de l'Afer se poursuit dans le contexte de remontée des taux et sans prélèvement exceptionnel sur la PPB. L'Afer se félicite de cette progression et des performances générées sur la plupart de ses Unités de Compte tant en 2023 que sur une longue période. Ce constat valide la pertinence des orientations stratégiques de l'Association.

Le Président a souligné la capacité de l'Afer à relever les défis d'aujourd'hui sans sacrifier les adhérents d'hier et ce, grâce au poids du fonds euros Afer et à la qualité de ses actifs. *« Il n'est pas question de fermer le fonds en € ou de favoriser un autre produit qui ne profiterait qu'à de nouveaux souscripteurs »* souligne Gérard Bekerman, *« c'est dans le temps que se juge la qualité d'un contrat d'assurance vie et depuis bientôt un demi-siècle nous défendons nos valeurs, nos adhérents, et un taux qui reste en moyenne parmi les meilleurs. À l'Afer, jamais nous ne prendrons à Paul pour donner à Pierre »* confirme Gérard Bekerman avant de préciser : **« La moyenne du rendement de notre fonds euro ressort depuis 2005 à plus de 3 % ».**

L'épargne à moyen et long terme, c'est aussi le PERin et là encore, l'Afer tient toutes ses promesses. **Le taux du PERin Afer 2023 s'élève à 3,50 % net de frais de gestion et hors PS.** *« Le cantonnement du fonds souhaité par les adhérents et accepté par notre partenaire depuis 2023, nous a permis d'obtenir la meilleure performance au profit de l'ensemble des adhérents du PERin »* a déclaré le Président de l'Afer. Les souscriptions au PERin Afer sont **en augmentation de 84 % par rapport à 2022.**

L'Afer, fidèle à ses valeurs fondamentales, souligne que ces taux ne sont pas simplement des chiffres, mais plutôt un engagement pour la sécurité et la prospérité financière de ses adhérents. *« L'assurance est un sujet éminemment collectif, dans un monde devenu plus individualiste. C'est pourquoi nous menons des réflexions stratégiques avec notre partenaire assureur pour inscrire notre action dans le temps et le respect des adhérents »* conclut le Président Bekerman.

A PROPOS DE L'AFER

L'Afer - Association Française d'Épargne et de Retraite – est la première association d'épargnants en France, avec plus de 751 000 adhérents représentant une épargne de 55 milliards d'euros. Créée en 1976, l'Afer a révolutionné le marché de l'assurance vie en lançant, dans les années 80, le contrat à versements et retraits libres. Ce contrat est devenu un modèle de référence en matière de souplesse et de performance. Grâce à sa puissance et son poids économique, l'Afer est une force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics. L'Association fait entendre sa voix, chaque fois que l'intérêt de ses adhérents et des 25 millions d'épargnants le rend nécessaire. En 2023 l'Afer compte près de 20 000 nouveaux adhérents et plus de 2,2 milliards d'euros ont été collectés avec un encours sur les supports en UC qui s'élève à plus de 14 milliards d'euros.

Information presse

Bettina Mannina - BM COMMUNICATION
agence@bm-presse.fr – 06 09 82 51 35